

Information de haute importance

Stratégie en vue de la rentrée de septembre 2021-2022 dans le contexte du Covid-19.

Organisation des entrées et des sorties en section maternelle. Gestion des horaires « décalés ».

En section maternelle l'entrée principale est située à la rue Nouvelle n°1-6000 Charleroi.

Pour les élèves d'accueil et de M1.

Enfants nés en 2018 et en 2019.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie le matin (06h30-08h15) vous devez impérativement vous présenter à l'école **par l'entrée principale** de la section maternelle **le matin à 08h35**.

Le parent (un seul adulte) peut accompagner son enfant jusque devant la classe (pas dans la classe) tout en respectant les normes sanitaires (masque, distanciation sociale,...) ; maximum 5 minutes de temps effectif dans l'enceinte de l'école maternelle.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie l'après-midi (15h15-18h30) vous devez vous présenter à l'école **par l'entrée principale** de la section maternelle **l'après-midi à 15h00**.

Le parent (un seul adulte) peut reprendre son enfant devant la porte de l'entrée de la classe (pas dans la classe) tout en respectant les normes

sanitaires (masque, distanciation sociale, ...) ; maximum 5 minutes de temps effectif dans l'enceinte de l'école maternelle.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie **le mercredi** midi et le mercredi après-midi (12h05-18h30) vous devez impérativement vous présenter à l'école par l'entrée principale de la section maternelle **à 11h45**.

Le parent (un seul adulte) peut reprendre son enfant devant la porte de l'entrée de la classe (pas dans la classe) tout en respectant les normes sanitaires (masque, distanciation sociale, ...) ; maximum 5 minutes de temps effectif dans l'enceinte de l'école maternelle.

Le repas de midi à l'école est conseillé pour éviter des croissements de bulles facultatifs.

Si votre enfant retourne à la maison pendant **le temps de midi** vous devez impérativement vous présenter à l'école par **l'entrée principale** de la section maternelle **à 12h05**.

Un adulte responsable prendra en charge votre enfant et vous attendra. Interdiction d'entrer dans le bâtiment pendant la pause méridienne.



Veuillez avertir la titulaire de classe si votre enfant ne fréquentera pas l'école l'après-midi ; exemple : sieste à la maison.

Si retour de votre enfant à l'école **l'après-midi** vous devez impérativement présenter votre enfant à 13h20 à l'école par **l'entrée principale** de la section maternelle.


Une encadrante de l'ATL se chargera d'accompagner votre enfant auprès du titulaire de classe.



Pour la classe M1C

Horaire identique ; côté rue Emile Maufort ; entrée principale de la classe sauf le retour de la pause méridienne à 13h20 côté rue Nouvelle.

Enfants nés en 2017.

 Interdiction à l'autorité parentale d'entrer dans l'enceinte du bâtiment de l'école maternelle.

Le matin vous déposez votre enfant auprès d'un titulaire « accueillant » à l'entrée de la section maternelle.


L'après-midi des rangs seront organisés par l'équipe éducative ; vous serez invité à reprendre votre enfant à l'entrée de la section maternelle.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie le matin (06h30-08h15) vous devez impérativement vous présenter à l'école par l'entrée principale de la section maternelle le matin à 08h25.


Si votre enfant ne fréquente pas la garderie l'après-midi (15h15-18h30) vous devez vous présenter à l'école par l'entrée principale de la section maternelle l'après-midi à 15h10.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie le mercredi midi et le mercredi après-midi (12h05-18h30) vous devez impérativement vous présenter à l'école par l'entrée principale de la section maternelle à 11h55.

Le repas de midi à l'école est conseillé pour éviter des croisements de bulles facultatifs.


 Si votre enfant retourne à la maison pendant le temps de midi vous devez impérativement vous présenter à l'école par l'entrée principale de la section maternelle à 12h05.

Un adulte responsable prendra en charge votre enfant et vous attendra. Interdiction d'entrer dans le bâtiment pendant la pause méridienne.

 Si retour de votre enfant à l'école l'après-midi vous devez impérativement présenter votre enfant à 13h20 à l'école par l'entrée principale de la section maternelle.

Une encadrante de l'ATL se chargera d'accompagner votre enfant auprès du titulaire de classe.

Enfants nés en 2016.

 Interdiction à l'autorité parentale d'entrer dans l'enceinte du bâtiment de l'école maternelle.

Le matin vous déposez votre enfant auprès d'un titulaire « accueillant » à l'entrée de la section maternelle.

L'après-midi des rangs seront organisés par l'équipe éducative ; vous serez invité à reprendre votre enfant à l'entrée de la section maternelle.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie le matin (06h30-08h15) vous devez impérativement vous présenter à l'école **par l'entrée principale** de la section maternelle **le matin à 08h15.**


Si votre enfant ne fréquente pas la garderie l'après-midi (15h15-18h30) vous devez vous présenter à l'école **par l'entrée principale** de la section maternelle **l'après-midi à 15h20.**

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie **le mercredi** midi et le mercredi après-midi (12h05-18h30) vous devez impérativement vous présenter à l'école par l'entrée principale de la section maternelle **à 12h05.**

Le repas de midi à l'école est conseillé pour éviter des croissements de bulles facultatifs.

Si votre enfant retourne à la maison pendant **le temps de midi** vous devez impérativement vous présenter à l'école par **l'entrée principale** de la section maternelle **à 12h05.**

Un adulte responsable prendra en charge votre enfant et vous attendra. Interdiction d'entrer dans le bâtiment pendant la pause méridienne.

 **Si retour** de votre enfant à l'école **l'après-midi** vous devez impérativement présenter votre enfant à 13h20 à l'école par **l'entrée principale** de la section maternelle.

Une encadrante de l'ATL se chargera d'accompagner votre enfant auprès du titulaire de classe.

Pour votre parfaite information

Bien respectueusement.

Laurence Quernec
Directrice d'école.